



Observatoire du Patrimoine Religieux

Appel à cotisation 2012

Chers membres, chers amis,

Inventorier, sensibiliser, préserver, conseiller et communiquer : tels sont les buts de l'OPR en faveur de l'inestimable patrimoine religieux français, et ce depuis sa fondation en 2006.

L'année 2011, cinquième année de l'association, s'achève avec des chiffres témoignant de sa vitalité :

- . **700 membres,**
- . **47 004 édifices recensés** par notre inventaire (+ 10% en un an),
- . **40 édifices préservés** tout au long de l'année dans toute la France,
- . **13 visites** d'édifices religieux appartenant à 5 religions ou communautés ; ainsi que **2 conférences** et **2 rencontres** (Assemblée générale et galette des rois), regroupant au total de **487 participants,**
- . **600 visiteurs** sur notre stand au salon du patrimoine et 160 personnes présentes à la conférence donnée à cette occasion (un record !),
- . **28 retombées dans la presse** dont plusieurs dans des médias de premier plan,
- . **5000 lecteurs pour la lettre d'information** trimestrielle.

Pour amplifier son action en faveur de la préservation du patrimoine religieux, l'OPR a besoin de vous, de votre soutien moral et financier.

C'est pourquoi nous, administrateurs de l'Observatoire du Patrimoine Religieux, vous invitons à renouveler votre adhésion à l'OPR. Elle vous permet de participer aux nombreuses activités que nous organisons, tout en bénéficiant des avantages fiscaux qui récompensent justement votre mobilisation en faveur de nos trésors de pierres !

Avantages fiscaux de l'OPR

Le ministre du budget a accordé à l'OPR le **rescrit fiscal** permettant à chacun d'entre vous la déduction des cotisations versées de son impôt sur le revenu (66%) pour les particuliers (dans la limite de 20% de vos revenus imposables) et de son impôt sur les sociétés pour les entreprises (60% dans la limite de 0.5 % du chiffre d'affaires).

Vous recevrez début 2013 un reçu fiscal, correspondant au montant total de votre cotisation et de votre don éventuel.

Amitiés chaleureuses,

Béatrice de Andia, présidente-fondatrice



BULLETIN D'ADHESION

Le patrimoine religieux est en danger, je m'engage pour le préserver

Vos coordonnées :

Je représente une entreprise **ou** Je suis un particulier
Nom : Prénom :
Adresse : Code Postal :
Ville : Pays :
Email : Tél. :

1) Je souhaite adhérer pour la première fois **ou** renouveler ma cotisation en devenant :

- membre junior (- de 30 ans) : 20 € membre « *personne morale* » : 40 € (associations, collectivités, entreprises, congrégations religieuses, etc.)
 membre actif : 40 €
 membre actif couple : 70 €
 membre bienfaiteur : 200 € membre mécène : à partir de 1 000 €
 membre d'honneur : 10 € (*tarif réservé aux administrateurs, délégués, membres du comité d'honneur, bénévoles et stagiaires de l'OPR, ainsi qu'aux étudiants en histoire ou histoire de l'art et aux journalistes du patrimoine*)

2) Je souhaite faire un don supplémentaire l'OPR, en bénéficiant d'une déduction fiscale : €

TOTAL (1+2) : €

Je souhaite être contacté(e) au sujet d'un édifice religieux
 devenir bénévole de l'OPR

Chèque à l'ordre de l'Observatoire du Patrimoine Religieux, à renvoyer à OPR, 17 C rue Blanche, 75 009 Paris



BULLETIN DE PARRAINAGE

Certains de vos proches pourraient participer à la préservation du patrimoine religieux français, transmettez nous leurs coordonnées :

Prénom, Nom, Adresse, CP, Ville, Téléphone, Mail

Présidente Fondatrice : **Béatrice de Andia**

Vice-Président : **Léon Cligman**

Secrétaire général : **Françoise Hamon**, Conservateur Général Honoraire du Patrimoine

Trésorier : **Eric Labaume**, Président Directeur Général de NewMan

Administrateurs : **Yves Dauge, Alain Erlande Brandenburg, Monseigneur Philippe Brizard, Edouard de Lamaze, Alain de La Bretesche, Patrick de La Tour, Robert de Nicolaÿ, Olivier de Rohan, Benoît de Sagazan, Bernard Schotter, Robert Werner**

Observatoire du Patrimoine Religieux –
17 C rue Blanche, 75 009 Paris - 01 40 16 14 39 - patrimoine.religieux@free.fr
www.patrimoine-religieux.fr